

Maison DES
Sciences
de l'Homme
EN **Bretagne**

Dossier de Séance

Présentation

Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne

USR CNRS 3549

Université de Bretagne occidentale

18/10/2016



Maison DES
Sciences
de l'Homme
EN Bretagne



Sommaire

Sommaire.....	2
Ordre du jour.....	3
Qu'est-ce qu'une MSH?.....	4
Création de la MSH Bretagne.....	5
L'environnement institutionnel de la MSHB	6
Le fonctionnement de la MSHB	7
L'équipe de la MSHB	8
La feuille de route de la MSHB 2016-2020	9
Présentation de la plateforme Humanités numériques	12
Présentation des responsables de pôle	14
Vie des pôles.....	15
Organisation de la vie des pôles	17
<i>Pour information</i>	
<hr/>	
Les GIS	18
Les départements SHS de la ComUE – UBL.....	22

Qu'est-ce qu'une MSH ?

Les Maisons des Sciences de l'Homme sont des lieux de recherche dédiés aux Sciences Humaines et Sociales (SHS). Répondant au souhait de l'historien Fernand Braudel, qui créa la première MSH en 1963 à Paris, les MSH ont pour vocation de « supprimer les droits de douane entre disciplines et entre institutions ». Chaque MSH regroupe et fédère des équipes et des chercheurs de divers organismes (CNRS, universités, ...) travaillant sur des projets interdisciplinaires, souvent en lien avec des sujets de société ou d'actualité.

Une véritable politique d'inscription territoriale permet aujourd'hui de dénombrer 22 maisons sur l'ensemble de la France. Elles possèdent une identité scientifique propre et mettent à disposition de la communauté SHS plusieurs plates-formes mutualisées.

Les équipes et laboratoires des MSH représentent environ 1/3 des universitaires en SHS et la moitié des effectifs SHS du CNRS.

Fortes de cette représentativité nationale, les MSH entendent décloisonner la recherche par leur ouverture à la coopération internationale. Elles favorisent l'accueil de scientifiques de haut niveau. Elles coordonnent des réseaux de chercheurs du monde entier et contribuent à poursuivre et renforcer la réputation d'excellence des SHS françaises à l'étranger. Conscientes de la nécessité de préparer l'avenir, et en lien étroit avec les écoles doctorales, les MSH veillent à encourager la vocation et à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs.

En concertation et en accord avec leurs tutelles (universités, CNRS, ministère), les maisons des sciences de l'homme constituent un instrument de structuration, de dynamisation, d'innovation et de valorisation de la recherche en sciences humaines et sociales.

Plusieurs textes de référence cadrent l'action des MSH et du RnMSH. Le premier d'entre eux est la Charte du Réseau des MSH, annexé à la convention constitutive du GIS.



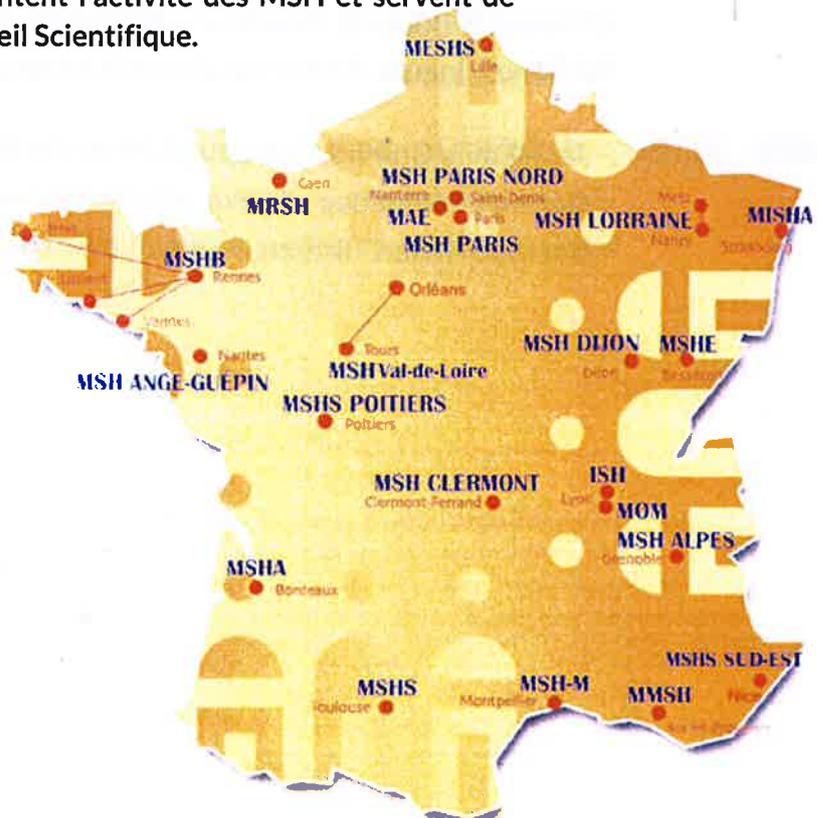
Fondés sur la Charte, cinq principes orientent l'activité des MSH et servent de référence au suivi de l'activité par le Conseil Scientifique.

Les 5 I, principes du RnMSH

- ▶ Interdisciplinarité
- ▶ dynamique Interinstitutionnelle
- ▶ International
- ▶ Implantation régionale
- ▶ Identité scientifique

En savoir plus

- ▶ <http://www.msh-reseau.fr/>



Création de la MSH Bretagne

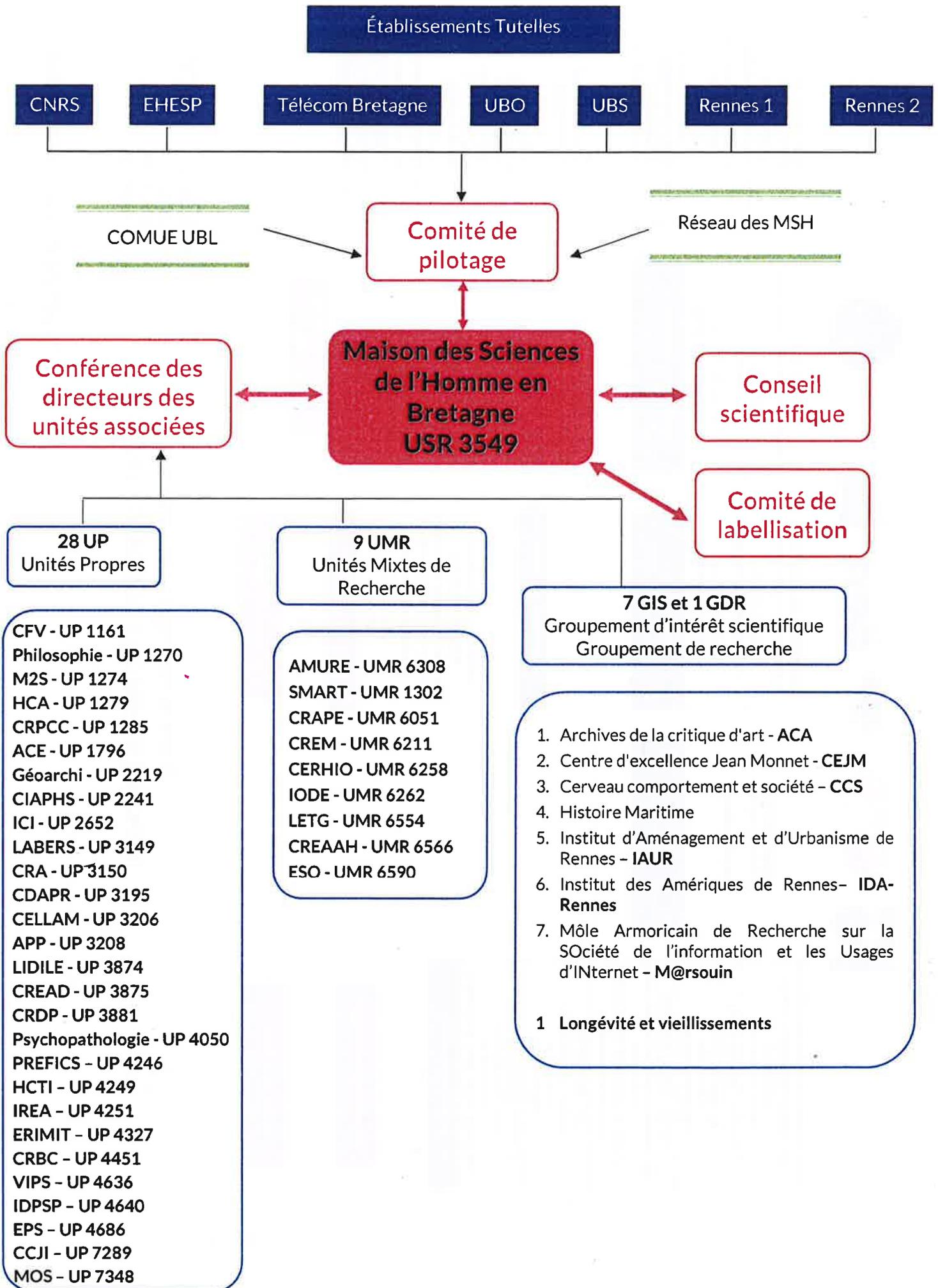
Les étapes clés de la construction de la MSH Bretagne

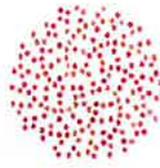
- 1/05/2012 : La MSH en Bretagne (MSHB) obtient le statut d'Unité de Service et de Recherche (USR CNRS 3549)
- 20/05/2009 : Télécom Bretagne devient membre fondateur à part entière de la MSHB.
- 15/07/2008 : L'école des hautes études en santé publique (EHESP) devient membre fondateur à part entière de la MSHB.
- 1/01/2008 : La MSH Bretagne devient Unité Mixte de Service (UMS CNRS 3122).
- 2006 : Création sous la forme d'un GIS (Groupement d'intérêt scientifique) associant comme fondateurs le CNRS et les quatre universités bretonnes. La MSHB devient la 21ème MSH du réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme.
- 1999 : Décision de création de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne lors de la préparation du Contrat de Plan État Région.

Les directeurs de la MSHB depuis sa création

- ▶ 2016 - : **Nicolas Thély**, directeur (Université Rennes 2)
Immaculada Fàbregas Alégret, directrice adjointe (Université de Bretagne Sud)
Françoise Leborgne-Uguen, directrice adjointe (Université de Bretagne Occidentale)
- ▶ 2011 - 2016 : **Christian Le Bart**, directeur (Université de Rennes 1)
Christian Bougeard, directeur adjoint (Université de Bretagne Occidentale)
Sylviane Llinares, directrice adjointe (Université de Bretagne Sud)
- ▶ 2006 - 2010 : **Jean Émile Gombert**, directeur (Université Rennes 2)
Gérard Le Bouëdec, directeur adjoint (Université de Bretagne Sud)
Bertrand Urien, directeur adjoint (Université de Bretagne Occidentale)

L'environnement institutionnel de la MSHB

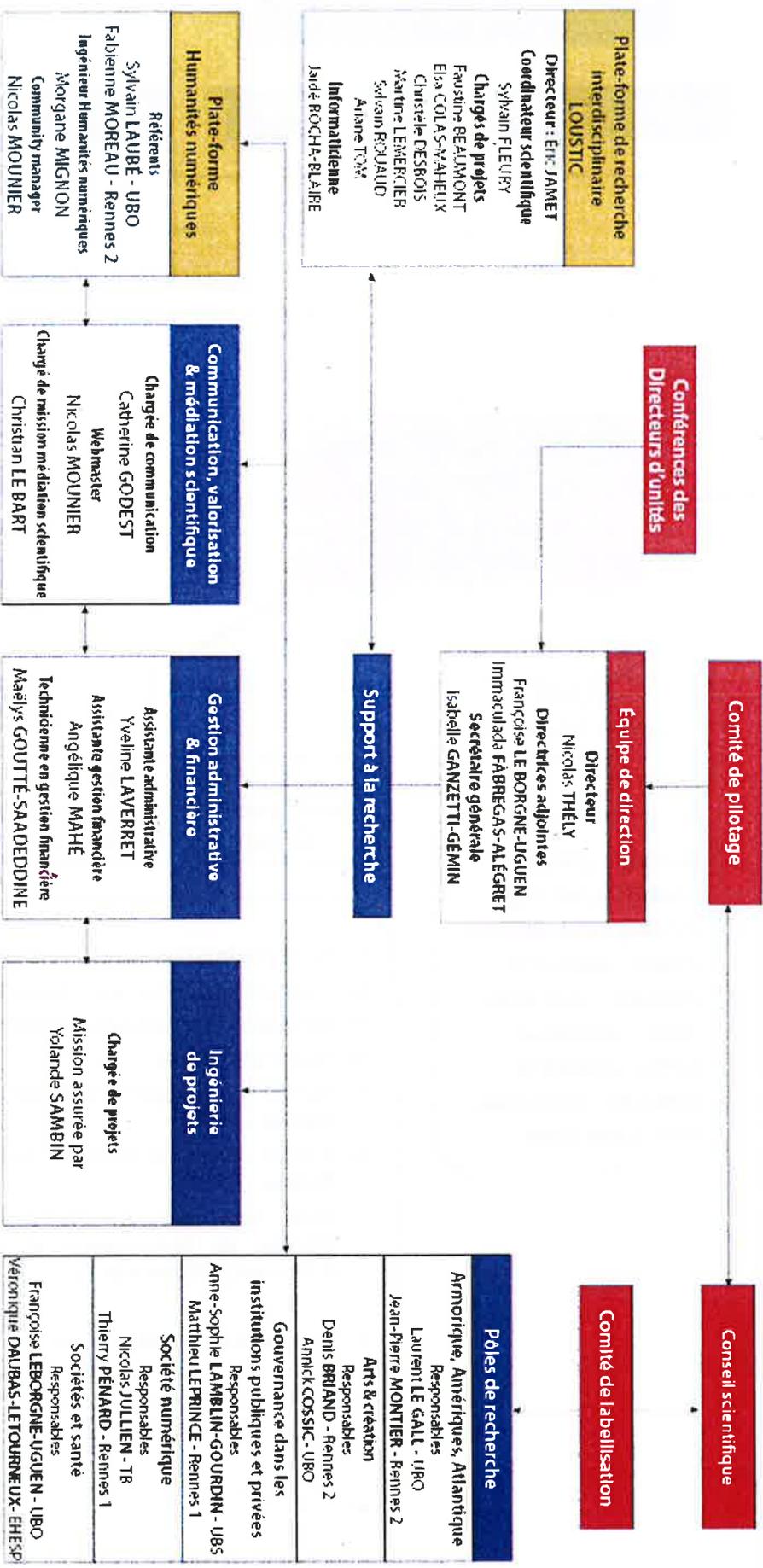




Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME EN BRETAGNE
USR CNRS 3549 / UNIVERSITÉ RENNES 2

Rn MSH
 Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme



L'équipe de la MSHB

L'équipe de la MSHB a connu un renouvellement important de sa composition à tous les niveaux, avec la nomination d'une nouvelle équipe de direction et l'arrivée d'une nouvelle secrétaire générale, la création d'un poste de Community Manager, le recrutement d'une chargée de projets et d'un ingénieur en humanités numériques. Cet élargissement accompagne une volonté de diversification des services proposés aux unités de recherche.

Équipe de direction :

- Directeur : **Nicolas Thély**
Mail : nicolas.thely@mshb.fr
- Directrice adjointe : **Françoise Le Borgne-Uguen**
Mail : francoise.leborgne-uguen@univ-brest.fr
- Directrice adjointe : **Immaculada Fàbregas Alégret**
Mail : immaculada.fabregas@univ-ubs.fr

Équipe administrative :

- Secrétaire générale : **Isabelle Ganzetti-Gémin**
T. 02 99 65 62 63 - isabelle.ganzetti@mshb.fr
- Assistante administrative - Accueil : **Yveline Laverret**
T. 02 99 65 62 60 - yveline.laverret@mshb.fr
- Chargée de la gestion financière : **Angélique Mahé**
T. 02 99 65 62 62 - angelique.mahe@mshb.fr
- Assistante en gestion financière : **Maëlys Goutte-Saadeddine**
T. 02 99 65 62 69 - maelys.goutte-saadeddine@mshb.fr
- Chargée de projets : **Yolande Sambin**
T. 02 99 65 62 68 - yolande.sambin@mshb.fr
- Chargée de communication : **Catherine Godest**
T. 02 99 65 62 65 - catherine.godest@mshb.fr
- Community manager - webmaster : **Nicolas Mounier**
T. 02 99 65 62 61 - nicolas.mounier@mshb.fr
- Ingénieur en Humanités numériques : **Morgane Mignon**
T. 02 99 65 62 66 - morgane.mignon@mshb.fr

La feuille de route de la MSHB 2016-2020

Un paysage complexe marqué par les transitions

Au moment où dans le paysage scientifique régional se dessinent des politiques de sites, les MSH doivent plus que jamais jouer leur rôle d'interlocuteur principal concernant les Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. Il n'est pas inutile de rappeler la règle des 5i qui résume l'essence même des MSH : interdisciplinarité, international, inter-établissement, identité scientifique, implantation territoriale.

Si depuis une dizaine d'années, la MSHB a su prendre en compte les spécificités des territoires (l'étendue et les polarités multiples), elle doit aujourd'hui continuer d'accompagner les unités de recherche dans les transitions majeures. Elle doit donc répondre aux nouveaux besoins en proposant de nouveaux services adaptés selon les échelles, les situations et les circonstances : être à l'écoute des unités, traduire en termes de services les demandes et les besoins, et également être force de proposition, c'est-à-dire inventive et créative.

Rapprochement des deux MSH du grand Ouest

La feuille de route de la MSHB pour les quatre années à venir s'inscrit dans une logique d'optimisation des ressources tant sur le plan scientifique, économique qu'organisationnel. Cette optimisation repose sur un rapprochement stratégique des deux MSH du Grand Ouest : La MSHB et la MSH Ange Guépin.

Par "rapprochement" il faut entendre "complémentarité et coopération" (et non pas "fusion"). L'objectif est de contribuer à créer de la cohérence dans le Grand Ouest tout en préservant la diversité des territoires. L'accès aux TGIR (Très Grandes Infrastructures de Recherche) pour le secteur des SHS, l'articulation avec l'UBL et l'invention des MSH de demain (nouvelle génération) constituent les trois leviers d'actions - les trois objectifs - de la feuille de route de la MSHB.

1^{er} objectif : la consolidation de l'implantation des TGIR en SHS dans le Grand Ouest.

Sur le territoire, les MSH sont la porte d'accès aux TGIR en SHS pour les unités membres des deux structures fédératives. Ce mouvement a été initié dès 2012 avec la TGIR HumaNum et la TGIR Progedo. La première vise à faciliter le tournant numérique de la recherche en SHS sous la forme de production d'outils, de services pérennes, et d'accès à des infrastructures ; la seconde concerne la production et la gestion de données en SHS et réunit les acteurs concernés par les enquêtes quantitatives. Ces deux TGIR sont le point d'accès vers les consortiums européens : DARIAH pour les humanités numériques, le CESSDA, ESS et SHARE pour les enquêtes quantitatives.

Concernant la MSHB, l'arrivée fin janvier d'un ingénieur en humanités numériques grâce au financement du CPER a permis de répondre aux nouveaux besoins formulés notamment par les chercheurs du CNRS, de l'UBO, de Rennes 1 et de Rennes 2. On doit faire en sorte que le rapprochement entre les deux MSH permette dans les prochains mois de donner suite aux recommandations HCERES concernant la nécessité de valoriser les bases de données constituées ces dernières années, notamment au sein des UMR et des EA.

Par ailleurs, en septembre prochain, la MSHB va accueillir un serveur de données dites froides financé par la TGIR HumanNum et dont les charges d'implantation et de gestion seront supportées financièrement par Rennes 2. Ce serveur unique dans le grand Ouest bénéficiera aux chercheurs du territoire breton et du pays ligérien.

La MSHB sera le vecteur de diffusion des nouveaux services comme Fundit (site présentant tous les financements et séjours de recherche accessibles aux chercheurs en SHS) et Numédif (NUMérique pour l'EDition et la DIFFusion de la production scientifique).

Actions communes actuellement menées avec Ange Guépin : GT Humanités numériques, formation de formateur à l'édition de carnet de recherche numérique, installation d'outil d'analyse de données (HYPHE) développé par SciencesPo Medialab, journée de réflexion autour du métier de responsable en Humanités Numériques avec la MESH, la MAE (Nanterre).

Recommandation : besoin de penser avec nos tutelles à une politique de mutualisation des personnes ressources et des ingénieurs.

2° objectif : Contribuer à l'installation scientifique des départements SHS de la Comue UBL

Le deuxième objectif concerne l'installation scientifique des départements recherche de l'UBL dont trois concernent principalement les SHS. La MSHB et la MSH Ange Guépin souhaitent contribuer à cette installation sur quatre niveaux :

1° : contribuer à l'analyse prospective au sein de l'UBL (2016-18). La MSHB est un lieu de brassage et d'incubation. On peut dire que la MSH est un réservoir de projets (130 depuis 2007, dont 20 en cours). Pour la MSHB, ce sont des projets émergents qui préfigurent des ANR ou des restructurations thématiques de recherche au sein des unités et sur le territoire breton. Ces projets ont nécessairement une dimension interdisciplinaire, interétablissement et internationale.

2° : participer activement à la vie des instances. D'où la proposition à l'issue d'une rencontre avec les directions des 3 départements SHS et les coordinateurs du groupe de travail départements de la ComUE UBL : 1 représentant de la direction d'une des deux MSH siège dans le comité de direction de chacun des trois départements SHS. 1 représentant de chaque pôle des 2 MSH siège dans les conseils des départements non SHS.

3° : être le vecteur de coordination des outils de politiques scientifiques interrégional de l'UBL et des deux régions. Par exemple, pour les 18 prochains mois, en concertation avec les directions des départements SHS et les représentants des deux régions, il s'agirait de préfigurer des APP interrégionaux en s'appuyant sur la robustesse des MSH en organisant dans un premier temps des séminaires interrégionaux portant sur les thèmes communs aux 3 départements SHS et aux pôles des MSH.

4° Apporter un soutien logistique (bâtiment, infrastructures en SHS et accès aux plateformes du réseau national des MSH (scripto, cogito, data).

Actions propres à la MSH : rédiger une convention entre les deux MSH.

Planifier des réunions régulières entre les deux directions,

Mettre en place un calendrier d'initiatives communes qui respectent les identités des deux MSH (par exemple : le colloque Création artistique et territoires (MSHB-Ange Guépin)

Mettre autour de la table : les responsables des pôles, les directions de département SHS et les représentants des deux régions pour élaborer des APP interrégionaux.

3° objectif : inventer la MSH de demain

Ce troisième objectif peut paraître moins concret et pourtant il répond à une double exigence : d'une part celle de continuer à contribuer à l'émergence thématique scientifique, d'autre part celle de formuler une première réponse à Mme Hamida Demirdache, directrice adjointe scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS) du CNRS qui fin mai lors de la réunion du GIS réseau national des MSH invitait les 22 directeurs de MSH à inventer la MSH de demain : qu'elle ne soit plus seulement des MSH logeantes et des hôtels à projets.

Je tiens à préciser que ce qui va suivre, n'engage pas la MSH Ange Guépin car cela concerne l'identité scientifique de la MSHB.

Durant ces quatre prochaines années, j'aimerais transformer la MSH en un lieu d'accueil où les tutelles, les collectivités locales et les membres associés de la MSH s'investiraient concrètement pour les humanités de demain. Ce lieu d'accueil serait un laboratoire des humanités où les doctorants seraient impliqués dans des

Développement pour 2016-2017

Contexte technologique et institutionnel

- ▶ Mutualisation des outils et décentralisation des infrastructures
De DARIAH (Europe) vers les TGIRs (France) jusqu'aux MSHs (régions)
- ▶ Anticiper les futures obligations « numériques » des dépôts de projet type ANR, H2020.
Ex : Data Management Plan, publications en open access par défaut...

Enjeux de la plateforme

- ▶ Informatisation des pratiques mais aussi nouvelle instrumentation qui modifie les méthodes scientifiques et les formes de valorisations
- ▶ Opportunité propice pour l'interdisciplinarité entre SHS et avec les sciences dures
- ▶ Valorisation et existence numérique du projet
- ▶ Pérennité, sécurité des données
- ▶ Ouverture à la contribution profane et reproductibilité des recherches

En cours de développement

- ▶ De nouveaux services pour les projets labellisés
- ▶ Interfaçage avec les services proposés par la TGIR Huma-Num
- ▶ Forte incitation du porteur de projet à ouvrir un carnet sur hypothèses.org
- ▶ Accompagnement et formation en lien avec l'URFIST de Rennes

Le nouveau service en détail

- ▶ Conseil et aide à la documentation/structuration, au nettoyage et raffinement de données en vue de leur exposition en ligne ou de leur stockage et archivage
- ▶ Aide dans la dimension numérique d'un montage de projet : compétences/méthode de travail, ingénierie et traitement des données
- ▶ Conseil et aide à la création de site web, carnet de recherches...
- ▶ Information sur les méthodes/outils, les infrastructures nationales et internationales, les formations sur le numérique, les associations professionnelles

chaque projet labellisé
devra ouvrir un carnet

Formation
Mutualisation des
services et outils
↳ autant ouvrir les recherches
qui rempliront les carnets
former qqn pour former les autres

les doctorants à former
pour animer les carnets

{ chercheurs
médiateurs

Carnets de recherche : collection à ouvrir formation ouverte
aux carnets de recherche

Une infrastructure de stockage -> la Huma-Num Box

- › Serveur dédié aux stockages de données froides (peu de transit, pas d'archivage à long terme)
- › Intérêts : sécurisation et partage de données
- › Accès en ligne personnel
- › Infrastructure en test, utilisable à partir de Janvier 2017

*10 ans
dépôt de données
conséquences :
en réseau et consultables
ajustement de données*

Les Humanités Numériques et les pôles

- › Inclusion de l'ingénieur dans les discussions des pôles sur le soutien de tout projet avec une dimension numérique (le numérique comme sujet et comme méthode)
- › Aide à l'émergence de projets interdisciplinaires et de nouvelles thématiques autour du numérique

Présentation des responsables de pôle

Pôle « Armorique, Amériques, Atlantique »

Responsables

- ▶ Jean-Pierre **Montier**, Rennes 2 - CELLAM - EA3206
Mail : jean-pierre.montier@univ-rennes2.fr
- ▶ Laurent **Le Gall**, UBO - CRBC - EA 4451
Mail : legall-vidaling@wanadoo.fr

Pôle « Arts et création »

Responsables

- ▶ Annick **Cossic**, UBO - HCTI - EA 4249 -
Mail : annick.cossic@univ-brest.fr
- ▶ Denis **Briand**, Rennes 2 - APP - EA 3208
Mail : denis.briand@univ-rennes2.fr

Pôle « Gouvernance dans les institutions publiques et privées »

Responsables

- ▶ Anne-Sophie **Lamblin-Gourdin**, UBS - IREA - EA 4251
Mail : anne-sophie.gourdin@univ-ubs.fr
- ▶ Matthieu **Leprince**, Rennes 1 - CREM - UMR CNRS 6211
Mail : matthieu.leprince@univ-rennes1.fr

Pôle « Société numérique »

Responsables

- ▶ Nicolas **Jullien**, Télécom Bretagne - ICI - EA 2652
Mail : nicolas.jullien@telecom-bretagne.eu
- ▶ Thierry **Pénard**, Rennes 1 - CREM - UMR CNRS 6211
Mail : thierry.penard@univ-rennes1.fr

Pôle « Sociétés et santé »

Responsables

- ▶ Françoise **Le Borgne-Uguen**, UBO - LABERS - EA 3149
Mail : francoise.leborgne-uguen@univ-brest.fr
- ▶ Véronique **Daubas-Letourneux**, EHESP - IRSET - UMR 1085
Mail : veronique.daubas-letourneux@ehesp.fr

Responsables de pôles

L'équipe de direction de la MSHB a souhaité s'entourer de responsables de pôles à la fois disponibles, scientifiquement légitimes, et représentatifs de la diversité des établissements et des disciplines. Au nombre de deux, ils sont nommés pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois. Ils sont chargés d'être à la fois les animateurs, les organisateurs et les représentants des pôles de recherche, et sont garants du fonctionnement collégial et démocratique de ces derniers. Ils siègent également au Comité de Labellisation afin d'apporter l'éclairage du groupe de travail et d'éventuelles précisions sur les candidatures déposées, mais ne peuvent pas participer au vote.

De manière plus permanente, les responsables de pôle sont vis-à-vis de l'extérieur les ambassadeurs de la « philosophie » de la recherche valorisée par la MSHB par les « 5 i », et représentent l'institution au sein de chacun des sites compris dans son périmètre ; en cela, ils servent de relais entre les chercheurs et l'USR.

Groupes de travail

Chaque pôle est structuré autour d'un ou deux groupes de travail. Ils sont constitués *a minima* de sept membres, issus des différents établissements, sites et unités de recherche du périmètre MSHB, toujours dans une optique de pluridisciplinarité et de regards croisés autour des thématiques polaires. Ces groupes sont renouvelés ou intégrés par de nouveaux membres en septembre de chaque année

Les responsables et membres du groupe de travail instruisent les projets déposés dans le cadre de l'appel à projets bisannuel de la MSHB. Ils sont ainsi chargés de conseiller et d'accompagner les porteurs de candidature afin de les aider à affiner leurs objectifs et méthodes, et de s'assurer de la conformité des projets déposés avec la politique en « 5i » de la MSHB, à savoir : **interdisciplinarité**, dynamique **interinstitutionnelle**, orientation vers l'**international**, **identité** scientifique, **implantation** territoriale.

Avant chaque convocation du comité de labellisation une réunion avec l'ensemble du groupe de travail a lieu afin d'évaluer collectivement les candidatures se rapportant au pôle en question. Cette séance doit se tenir en présence de la chargée de projet de la MSHB, et autant que possible au siège de ladite Maison. L'évaluation ainsi produite est l'une des trois expertises présentées en comité de labellisation, instance au sein de laquelle elle est portée par les responsables. Après labellisation, les groupes de travail proposent pour les projets concernés un accompagnement en vue de candidature à des appels à projets nationaux et internationaux, participant ainsi activement au rôle d'incubateur de l'USR. En tous les cas, ils organisent en coopération avec l'équipe de la MSHB la présentation des résultats des projets arrivés à terme dans le cadre de la journée bilan organisée courant février.

La politique scientifique du pôle est décidée par les responsables et l'ensemble du groupe de travail au cours d'une réunion annuelle, distincte des réunions de préparation des comités de labellisation, et pendant laquelle sont identifiés un ou deux axes de recherche prioritaires ainsi qu'un axe émergent et sont précisées les formes des relations avec les différentes institutions partenaires (les cinq GIS du périmètre MSHB, les instituts, etc...). Cette politique scientifique est détaillée, avec l'activité annuelle du pôle, à travers un rapport annuel remis au Conseil Scientifique.

Autres activités

Outre son rôle en amont et en aval des Comités de labellisation (montage de projet, évaluation, exposition des résultats) et l'élaboration d'une politique scientifique, l'équipe du pôle a d'autres prérogatives. Il s'agit par exemple de l'organisation de séminaires de pôles, s'articulant autour de trois rendez-vous au minimum. Le pôle participe également à la sélection et à l'encadrement des doctorants et post-doctorants accueillis au sein de la MSHB dans le cadre de la rédaction de thèse.

Enfin, dans le cadre du rapprochement entre la MSHB et la MSH Ange-Guépin, une coopération entre les pôles de ces deux maisons est appelé à voir le jour, par exemple par l'organisation de journées interpôles.

Conseil scientifique

Le conseil scientifique est composé de huit chercheurs extérieurs au périmètre breton et de quatre chercheurs étrangers ; il se réunit une fois par an en présence de l'équipe de direction et des responsables de pôles. Il est divers par les disciplines représentées et par les établissements d'origine de ses membres.

Il émet, au terme de sa réunion annuelle, un avis et une série de recommandations. Sont mises en discussion les orientations scientifiques suivies par la MSHB au vu d'un rapport d'activité conséquent qui détaille les projets soutenus, les séminaires et colloques, les orientations suivies (soutien aux revues, plate-forme numérique...). L'échange permet une vraie discussion sur la politique scientifique, dans un climat très constructif.

Comité de labellisation

Le comité de labellisation examine les projets soumis dans le cadre de l'appel à projets bisannuel de la MSHB. Il est composé de l'équipe de direction de la MSHB, des responsables de pôles, et des huit personnalités extérieures françaises qui composent le conseil scientifique. Chaque projet donne lieu à trois rapports : le premier émane du pôle, le (ou les) responsables de celui-ci se faisant les porte-parole du groupe de travail qui a, en amont, accompagné et évalué le projet. La seconde expertise émane d'un membre du comité de labellisation (personnalités extérieures), sur la base des sensibilités disciplinaires de chacun (les 8 membres extérieurs du comité de labellisation représentent huit disciplines différentes : droit, économie, sociologie, science politique, géographie, histoire...). La dernière expertise est demandée à un chercheur extérieur au vu de l'objet de la recherche envisagée. Le troisième rapporteur n'est pas présent physiquement. Sa contribution offre une garantie scientifique.

La décision du comité de labellisation est cantonnée au soutien (oui ou non) apporté par la MSHB. La répartition des sommes entre projets est arrêtée au terme d'un échange entre le président du comité de labellisation, le directeur de la MSHB, et la secrétaire générale de celle-ci. Les arbitrages se font ici au vu de la structure du budget propre à chaque projet et des sommes demandées (très variables) mais aussi au vu de l'appréciation du comité de labellisation. Un soutien apporté au terme d'une longue discussion se traduira souvent par un budget en-deçà des sommes demandées. Le budget global est d'environ 40 000 euros par session, ce qui permet de soutenir 5 à 10 projets à hauteur de 4 à 8000 € (sur 2 ans).

Organisation de la vie des pôles

À l'initiative de la
chargée de projets
MSHB

Yolande Sambin

Organisation
1 journée inter-pôles
MSHB/Ange Guépin

Organisation
Journée d'étude inter-pôles
Présentation des
projets MSHB achevés
février

Activités et responsabilités des responsables de pôles

Labellisation

- 1) Récolte et transmission des intentions de soumission par **Yolande S.**
- 2) Prise de contact avec porteurs de projet pour conseil scientifique et montage de projet en lien avec **Yolande S.**
- 3) Distribution des dossiers aux membres du GT
- 4) Proposition d'experts à **Yolande S.**
- 5) Réunion du GT, émission d'un avis. Présence de **Yolande S.**
- 6) Transmission de l'avis une semaine avant le comité
- 7) Représentation au comité de labellisation
- 8) Rencontre avec nouveaux porteurs de projets

Animation du GT

1 réunion «**politique scientifique**» pour définir 1/2 axes de recherche prioritaires

+ 1 axe émergent

Présence de **Yolande S.**

2 réunions de labellisation /an

1 séminaire (3-4 RV/an)
par pôle au minimum

Intégration de nouveaux membres en septembre de chaque année

Les Groupements d'intérêt scientifique

Les GIS listés sont les structures fédératives avec lesquelles la MSHB entretient des relations privilégiées.

Le GIS M@rsouin

M@rsouin (le Môle Armoricaïn de Recherche sur la SOciété de l'information et les Usages d'INternet) est un Groupement d'Intérêt Scientifique créé en 2002 à l'initiative du Conseil Régional de Bretagne. Il rassemble les équipes de recherche en sciences humaines et sociales des quatre universités bretonnes et de trois grandes écoles (Télécom Bretagne, Ensai et Sciences-Po Rennes) qui travaillent sur les usages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

L'originalité de M@rsouin repose sur la mise en réseau d'équipes multi-disciplinaires en sciences humaines et sociales qui partagent un intérêt commun pour les bouleversements opérés par le numérique dans nos sociétés. M@rsouin permet à ses chercheurs de mutualiser des outils : expertises méthodologiques, d'une part, et structures de soutien à la recherche d'autre part. L'observatoire de M@rsouin livre ainsi régulièrement un état des lieux des usages numériques en Bretagne. Les recherches M@rsouin s'appuient également sur Loustic, laboratoire d'observation des usages des TIC.

Financé par le Conseil régional de Bretagne, tant pour sa mission de coordination de la recherche que pour sa mission d'observation des usages numériques, le Gis M@rsouin est administrativement relié à Télécom Bretagne. L'équipe de M@rsouin chargée de ces deux missions principales constitue ainsi un département de cette école d'ingénieur, située sur le technopôle de Brest Iroise

Le Gis MARSOUIN, en collaboration avec le pôle Usages des TIC de la MSHB, a organisé plusieurs séminaires de structuration de la recherche : sur Facebook et les réseaux sociaux en ligne (2 mars 2015), sur les apprentissages et Internet (2015) Chaque année, M@rsouin organise un séminaire résidentiel, ouvert à tous, pour présenter les résultats de ses recherches et les projets en cours.

- Directeur : Godefroy Dang Nguyen (godefroy.dangnguyen@telecom-bretagne.eu)

Le GIS Institut des Amériques de Rennes

Créé en 2003, l'IDA-Rennes regroupe des enseignants chercheurs, des chercheurs et des doctorants travaillant sur les Amériques, au nord ou au sud, et appartenant à différentes institutions rennaises : Agrocampus Ouest, EHESP, CNRS, Institut d'études Politiques, Rennes 1, Rennes 2. Depuis 2010, l'Institut des Amériques de Rennes constitue une plate-forme de recherche de la MSHB au sein du pôle Mondes Armoricaïns et Atlantiques.

L'objectif de l'IDA-Rennes est de fédérer l'ensemble des activités portant sur les espaces, les sociétés et les cultures dans les Amériques en matière

- › de recherche,
- › d'enseignement
- › de coopération

Les collaborations s'organisent à partir de Rennes ou de Bretagne avec des partenaires scientifiques français (dans le cadre de l'IDA national) et étrangers.

Le caractère novateur de l'IDA-Rennes repose sur :

- ▶ la transversalité de son fonctionnement à la fois disciplinaire et institutionnel,
 - ▶ la mise en perspective, sur le plan thématique, des liens qui peuvent unir ou au contraire diviser « les Amériques ».
- **Directrice : Jimena Obregón** (jimenaobregon@hotmail.com)

Le GIS Centre d'excellence Jean Monnet

Le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes est une plateforme de compétences scientifiques sur les questions européennes, distinguée par la Commission européenne dans le cadre du programme EFTLV (l'éducation et la formation tout au long de la vie).

Il réunit huit Chaires Jean Monnet, 74 enseignants et chercheurs de l'Université de Rennes 1, l'Université Rennes 2 – Haute Bretagne, de l'ENS-Cachan-Antenne de Bretagne et de Télécom Bretagne* dans les disciplines du droit, de l'économie, de la géographie et de l'histoire.

De renommée européenne, il forme des étudiants, mène des activités de recherche et dispose d'un centre de documentation européenne et d'une bibliothèque spécialisée sur l'Europe.

Il vise à diffuser la connaissance sur l'intégration européenne auprès de la société civile, notamment à travers son cycle de conférences intitulé les « Rendez-vous d'Europe ».

- **Directrice : Danielle Charles-Lebihan** (danielle.lebihan@univ-rennes2.fr)

Le GIS Cerveau, comportement et société

Historiquement, plusieurs projets communs ont été montés entre éthologues et psychologues. Cette collaboration initiale manquait toutefois de visibilité d'où l'idée de finaliser ces liens et de créer une vitrine. La création récente en 2008 du GIS-CCS (Groupement d'Intérêt Scientifique-Cerveau, Comportement, Société) répondait parfaitement à ce souhait. Le GIS-CCS au-delà des deux disciplines fondatrices (éthologie et psychologie) regroupe aujourd'hui des équipes de neurologues, de psychiatres, des spécialistes de l'imagerie médicale et du traitement du signal, des sociolinguistes, des philosophes mais aussi des économistes et des juristes. Ces regards croisés permettent d'apporter des éclairages nouveaux sur l'étude du comportement et sur ses bases biologiques.

- **Directrice : Martine Hausberger** (martine.hausberger@univ-rennes1.fr)
- **Directeur-adjoint : Jacques Juhel** (jacques.juhel@univ-rennes2.fr)

Le GIS Archives de la critique d'art

Depuis le 1^{er} avril 2014, les activités des Archives de la critique d'art sont organisées dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) qui associe l'université Rennes 2 pour le fonctionnement, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) pour les collections et l'Association internationale des critiques d'art (AICA) pour les liens avec les critiques.

Fondée en 1989, l'association Archives de la critique d'art a développé un projet professionnel, patrimonial, scientifique et culturel sur le constat d'une absence de prise en charge par les institutions existantes de ce

type d'archives. Réunir la littérature et les documents de travail rassemblés par les critiques était une nécessité quand ceux-ci risquaient d'être dispersés, jetés ou vendus à des institutions étrangères. C'est pourquoi il a paru nécessaire de **créer un centre de ressources spécialisé, dédié et articulé autour de la critique d'art.**

Ce lieu s'est donné pour missions de collecter, de conserver et de valoriser les écrits, les documents et les archives des critiques d'art actifs depuis le milieu du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Par là-même, il rend visible le rôle de ces auteurs de textes sur l'art contemporain. Dès l'origine, des figures éminentes de la critique d'art en France comme Pierre Restany, Michel Ragon, Frank Popper ont soutenu le projet en faisant don d'une part importante de leurs archives personnelles.

Aujourd'hui, les Archives de la critique d'art demeurent un lieu unique en son genre. Les collections donnent accès à près de 400 fonds d'écrits, à plus de 75 fonds d'archives ainsi qu'à une importante bibliothèque spécialisée en art contemporain. Ce patrimoine culturel contribue au développement de la recherche sur l'art contemporain et ses acteurs, ses réseaux, ses formes de médiation, ses institutions en France et à l'étranger. Dans le cadre de son partenariat avec l'Association internationale des critiques d'art (AICA), et à travers l'activité de la revue bilingue *Critique d'art*, les Archives de la critique d'art participent et animent les débats critiques sur l'art contemporain.

- **Présidence :** Jean-Marc Poinot (jean-marc.poinot@univ-rennes2.fr)
- **Direction :** Nathalie Boulouch (nathalie.boulouch@uhb.fr)

Le GIS Histoire maritime

Créé en 2005, le **Groupe d'intérêt scientifique d'histoire maritime** fédère aujourd'hui **26 établissements** français dont 18 universités et 20 laboratoires de recherche.

18 Universités (Aix-Marseille, Boulogne-Littoral Côte d'Opale, Bordeaux III, Brest-Bretagne occidentale, Caen-Basse Normandie, La Rochelle, Le Havre, Lille III, Lorient-Bretagne sud, Montpellier III, Nantes, Nice-Sofia Antipolis, Paris IV-Sorbonne, Paris VII, Perpignan, Poitiers, Rennes I, Tours)

8 établissements : Le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines du Ministère de la Culture - DCNS Universités - L'école Navale - École des hautes études hispaniques & ibériques (Casa de Velázquez) - le Musée national de la Marine - le Museum national d'histoire naturelle - le Département Marine du Service historique de la Défense - Le Service des activités subaquatiques et sous-marines de l'Institut national des recherches archéologiques préventives.

Le GIS d'histoire maritime est labellisé par le **Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)** depuis 2010, qui lui apporte sa reconnaissance scientifique et son soutien financier.

Au total, c'est un effectif de **plus de 100 chercheurs français et d'une quarantaine de doctorants** qui se sont ainsi unis pour partager leur expertise en sciences sociales du littoral et de la mer.

- **Secrétaire général :** Christophe Cérino - christophe.cerino@univ-ubs.fr

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes

Créé le 14 février 2012, le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) IAUR réunit quatre établissements : [l'Université Rennes 2](#), [l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes \(IEP\)](#), [l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne \(ENSAB\)](#) et [l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes \(INSA\)](#). Ce GIS est porté par l'Université Rennes 2.

L'IAUR a vocation d'être, dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, une interface durable entre les partenaires universitaires indiqués ci-dessus, notamment les chercheurs intégrés dans les laboratoires travaillant sur les thèmes de l'aménagement et l'urbanisme, ainsi qu'entre les différents partenaires extérieurs tels que Rennes Métropole, le Conseil Régional de Bretagne, le Réseau des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, l'Ordre des architectes ou la Caisse des dépôts et consignations.

L'IAUR fédère des compétences complémentaires pour assurer trois missions principales (formation, recherche et expertise) et deux missions transversales (rapprochement du monde de la recherche et des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, communication et valorisation de ses membres).

- **Directeur** : Gilbert Gaultier - gilbert.gaultier@univ-rennes2.fr

Organisations, Sociétés, Territoires (OST)

Direction :

- › Cyria Emelianoff (Université du Maine)
- › Gilles Lhuilier (École Nationale Supérieure de Rennes)
- › Lionel Prigent (Université de Bretagne Occidentale)

Arts, Cultures, Création, Patrimoines (ACCP)

Direction :

- › Nicolas Thély (Université de Rennes 2)
- › Michel Catala (Université de Nantes)
- › Franck Laurent (Université du Maine)

Cognition, Éducation, Interactions (CEI)

Direction :

- › Catherine Collin (Université de Nantes)
- › Philippe Allain (Université d'Angers)
- › Brigitte Albero (Université de Rennes 2)